Marseille : Une fraude familiale de 1,3 million d'euros

12/11/2012 à 19h00

La famille Bouchaker était jugée à Aix pour une vaste affaire d'abus de biens sociaux et de travail au noir. La famille aura déboursé plus de 200 000 euros pour les cautions des frères en détention provisoire.

«Mais où est l'argent ? Peut-être dans les biens immobiliers de la famille en Algérie…», suppose le procureur.
Tout ce qui était fait par les membres de la famille Bouchaker, au sein de la famille Bouchaker et au profit de la famille Bouchaker n'était pas condamnable. Encore moins pénalement. C'est entre les lignes, et quand ils n'étaient pas victimes d'amnésies foudroyantes à la barre, le message qu'ont délivré au tribunal les sept prévenus : trois frères, deux soeurs (une 3e était absente), un papa et un beau-frère. Et chez les Bouchaker, qui dit famille, dit solidarité.
Alors on a monté des sociétés, en famille, on les a gérées en famille, on a bien sûr employé la famille, et toute la famille… s'est donc «gavée», alors que l'Urssaf et les impôts couraient après les cotisations obligatoires ! Retour sur une fraude qui aurait, selon les calculs de l'accusation non réfutés par la défense, atteint plus de 1,3 million d'euros en deux ans, de 2006 à 2008, en vidant les comptes très fournis – grâce sans doute à un talent commercial mais surtout à un large panel d'employés au black- de leurs entreprises ! […]
Pour les deux plus impliqués, Fariz et Akim, **des peines de 2 ans et 18 mois de prison avec sursis assortis d'amendes de 500 000 et 350 000 euros**, étaient respectivement requises. […]
La Provence (Merci à antibarbare)